

## Chiffres-clés

1.600

Nombre d'entreprises

78.000

Nombre de salariés

35

Milliards de DH  
Production

20%

Investissements :  
En moyenne environ 20%  
des investissements industriels

109

Nombre d'adhérents  
à la FIMME

20.732

Nombre d'entreprises  
du secteur

SOURCE : SIMSP

# IMME. Comment sauver le secteur ?

En plein crise, le secteur des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques cherche un nouveau souffle pour faire face à la concurrence étrangère, la faible consommation d'acier, les pratiques déloyales, la surcapacité de production installée.

**Khadim Mbaye**  
k.mbaye@leseco.ma

S'il y a un secteur où les opérateurs souffrent particulièrement c'est bien celui des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques. Surcapacité de production, faible compétitivité, absence de la préférence nationale, problème d'accès à la commande publique, concurrence étrangère, faible consommation d'acier, pratiques déloyales... Les goulots qui étranglent le secteur sont nombreux. Il faut dire que les professionnels de ce secteur n'ont pas le choix. Les professionnels ne peuvent plus se permettre d'être que des spectateurs car le risque sur leurs métiers est très important. Les membres de la Fédération des industries métallurgiques, mécaniques et électromécaniques (FIMME) l'ont d'ailleurs franchement reconnu devant les représentants des médias, jeudi 11 juillet à Casablanca. Maintenant, le mot d'ordre est l'élaboration immédiate d'une feuille de route commune et inclusive pour relancer le secteur. Selon le président de la FIMME, Tarik Aitri qui a insisté devant ses collègues sur la nécessité de cette feuille de route qui sera pilotée par la FIMME, en partenariat avec le ministère de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique ainsi que de l'ensemble



des intervenants dans le secteur des IMME. Il s'agit d'une prise de conscience collective pour tenter de permettre de sauver un secteur en crise. Une urgence qui se résume, entre autres, à la mise en œuvre des moyens nécessaires et des programmes de formation collectifs pour le développement du secteur, la recherche des opportunités de développement à l'international, notamment sur le reste du continent africain. Encore que faut-il avoir une vision globale sur la géographie de ce marché extrêmement complexe et réaliser des études sectorielles pour une meilleure visibilité du secteur des IMME. La défense des intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics est au menu et n'est par forcément synonyme de protectionnisme aveugle. Quant à l'attraction des

investisseurs étrangers dans le secteur des IMME, qui emploie aujourd'hui pas moins de 78.000 personnes pour 1.600 entreprises, l'information et la sensibilisation des opérateurs du secteur notamment sur la conjoncture et la réglementation juridique, sont une autre «paire de manche». Par ailleurs, cette feuille de route a un prix. «La mise en place d'une banque de développement et un fonds de développement, sont



**L'élaboration immédiate d'une feuille de route commune et inclusive pour relancer le secteur est annoncée.**

une nécessité primordiale», souligne Tarik Aitri précisant que ce «n'est pas normal que le Maroc emprunte de l'argent à l'étranger en devises avec des taux d'intérêt et se retrouve ensuite avec uniquement des intérêts à rembourser. Notre ministère de tutelle doit nous défendre et nous défendre auprès des ministères et des entreprises publiques». Et, «pour arrêter l'hémorragie» qui fait mal aux professionnels du secteur, poursuit-il, regrettant que le fait secteur perde des métiers, des emplois et de la valeur ajoutée, il faut que Maghreb Steel, société marocaine leader dans le domaine de l'acier, retire sa demande de protection par l'État marocain. «Toute nouvelle mesure de sauvegarde au profit Maghreb Steel ce fera au détriment du tissu industriel national», a déclaré la Fimme. Rappelons que la Fédération a adressé, dans ce sens, un mémorandum au ministère de l'Industrie, début juillet 2019. Elle affirme néanmoins que toutes les entreprises ont le droit d'exister mais dans le cadre d'une concurrence saine. «Nous sommes une industrie très enracinée au Maroc au fil des décennies. Nous n'avons jamais délocalisé nos activités en quête de profit ou de main d'œuvre bon marché. Nous formons les employés nous mêmes sur ces métiers, ce qui leur garantie une carrière pérenne», a rappelé Tarik Aitri avant de mettre l'accent sur l'évolution des principaux indicateurs de ce secteur, à savoir les investissements, le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois créés. ●